



Genève, le 20 mars 2012

Communiqué de presse

Statistique de l'aide sociale dans le canton de Genève, résultats 2010

En 2010, dans le canton de Genève, 56 331 personnes ont bénéficié au moins une fois dans l'année d'une ou de plusieurs prestations sociales sous condition de ressources. Le taux d'aide sociale au sens large s'élève ainsi à 12,4 %.

Les résultats 2010 pour le canton de Genève portent sur les prestations sociales suivantes : aide sociale au sens strict, gérée par l'Hospice général; prestations complémentaires cantonales à l'AVS ou à l'AI, gérées par le Service des prestations complémentaires; allocations de logement, gérées par l'Office du logement; avances de pensions alimentaires, gérées par le Service d'avance et recouvrement des pensions alimentaires, et aide aux chômeurs en fin de droits, gérée par l'Hospice général.

Un quart des bénéficiaires a moins de 18 ans

Parmi l'ensemble des bénéficiaires de l'aide sociale au sens large, un quart est âgé de moins de 18 ans. Ils bénéficient d'une ou plusieurs prestations *via* leurs parents. Les personnes âgées de 65 ans ou plus représentent, quant à elles, 18 % du total des bénéficiaires.

La ville de Genève enregistre le plus grand nombre de bénéficiaires

La ville de Genève est la commune qui abrite le plus grand nombre de bénéficiaires (25 759), soit 46 % de l'effectif total. A titre de comparaison, 41 % des résidents du canton habitent dans cette commune. Vernier (6 769), Lancy (3 882) et Carouge (3 335) groupent, quant à elles, un quart de l'effectif des bénéficiaires. Ces trois communes rassemblent 18 % de la population résidente du canton.

Plus des deux tiers des bénéficiaires vivent seuls ou dans un ménage formé d'un couple avec enfants

Plus d'un tiers des bénéficiaires (36 %) vit seul, une proportion analogue (34 %) vit dans un ménage formé d'un couple avec enfants. Enfin, 21 % vivent dans une famille monoparentale et 9 % dans un ménage formé d'un couple sans enfant.

Les allocations de logement correspondent à la prestation la plus fréquemment allouée

L'aide sociale au sens large couvre six prestations. Les allocations de logement forment la prestation la plus fréquemment allouée : environ 22 000 personnes en bénéficient, soit près de 5 % de la population résidente.

Pour en savoir plus

Les résultats détaillés de l'aide sociale sont disponibles sur le site Internet de l'OCSTAT, dans le domaine *Protection sociale*, à l'adresse suivante : http://www.ge.ch/statistique/domaines/13/13_03_2/aperçu.asp